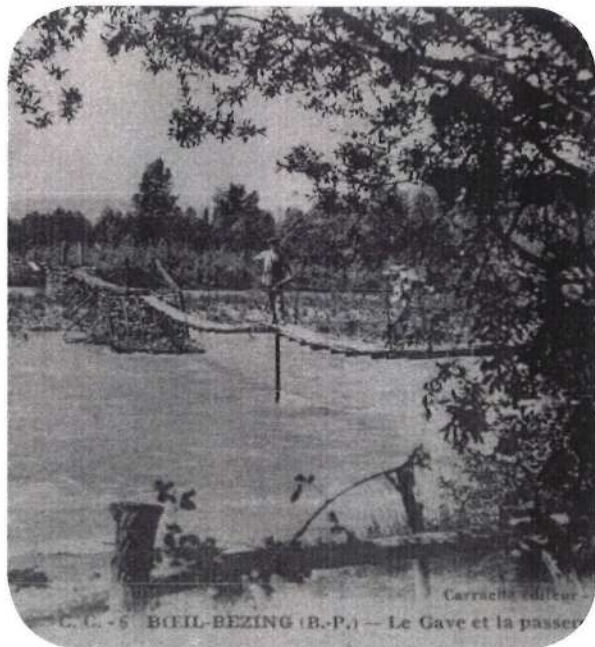


La rivière présente des fluctuations saisonnières de débit caractéristiques, liées à son régime partiellement nival. Elles sont dues essentiellement à la fonte des neiges, bien que des pluies se produisent également. Dès le mois de juillet, le débit baisse rapidement pour atteindre un plancher en août. Dès septembre le débit remonte lentement vers un petit sommet de novembre puis baisse à nouveau sous l'effet de l'hiver et atteint son minimum en mars, minimum qui reste toujours franchement abondant.

Les crues du gave sont redoutées par les riverains. De nombreux aménagements réalisés au fil des années pour contenir le débit afin de réduire les risques d'inondation et protéger la population se sont souvent avérés inutiles ou insuffisants car le Gave «en colère» emporte tout sur son passage pour reprendre progressi-



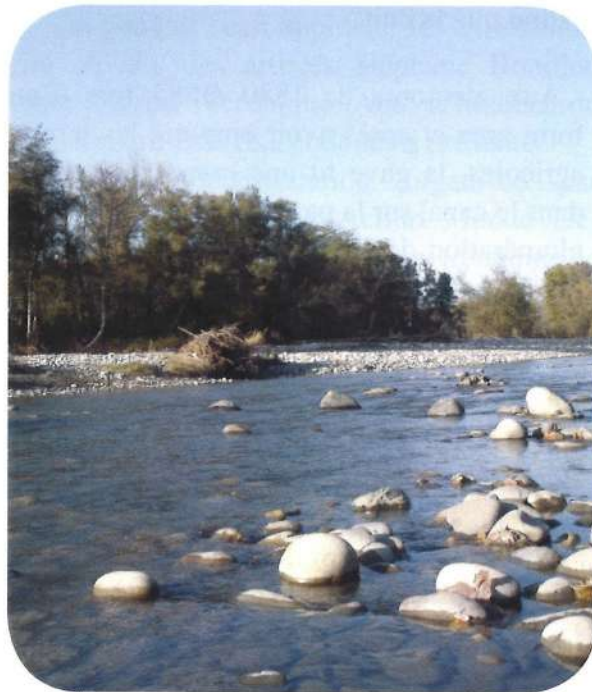
Le Gave de Pau

Sa source se situe au cirque de Gavarnie (classé en 1997 comme patrimoine mondial de l'humanité par l'unesco) dans le département des Hautes Pyrénées. Il porte le nom de «gave de Pau» à partir de Luz Saint Sauveur recueillant les eaux du gave de Gavarnie et du Bastan.

Sa longueur est de 193,1 km.

À partir de la confluence avec le gave d'Oloron il prend le nom de «Gaves réunis» juste avant d'arroser Peyrorade, puis dix kilomètres plus loin, se jeter dans l'Adour dans le département des Landes.

Parmi les sources qui l'alimentent, le gave de Pau compte aussi la fameuse source réputée miraculeuse de Lourdes.



vement ses droits.

Sur le territoire de Boeil-Bezing il s'écoule à l'ouest du village entouré par la saligue (Saligà), celle-ci, avec les terrains agricoles attenants, protège le village des inondations présentant une zone de divagation importante.

Sur toute la longueur du Gave la saligue de Boeil-Bezing est certainement la plus remarquable.

Elle s'étend sur une superficie de 70 ha environ et est classée, avec toutes les berges du gave, dans la zone Natura 2000.

Depuis des années le conseil municipal, conduit, une politique de protection et de préservation des espaces naturels sur l'ensemble du territoire et en particulier sur la saligue et veille à préserver son caractère naturel.